



AAMAC
ACAAM

Aplastic Anemia & Myelodysplasia
Association of Canada
Association canadienne de l'anémie
aplasique et de la myélocytose

ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ANÉMIE APLASIQUE ET DE LA MYÉLODYSPLASIE (la « Corporation »)

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

AVIS DE CONVOCATION à l'Assemblée annuelle des membres de la Corporation est donné par la présente et se tiendra sous forme virtuelle à l'aide d'une plateforme à cet effet le 22 octobre 2022, à 14 h 00, heure de l'Est pour ce qui suit :

1. Prendre connaissance des états financiers de l'ACAAM pour l'année se terminant le 30 juin 2022, ainsi que des rapports des vérificateurs et de la trésorière;
2. Nommer les vérificateurs de l'ACAAM;
3. Élire le conseil d'administration de l'ACAAM;
4. Présenter le rapport annuel et une mise à jour de l'ACAAM;
5. Régler les autres points dument inscrits ou ajoutés à l'ordre du jour.

Vous avez le droit de voter :

Vous avez le droit d'être convoqué et de voter à l'Assemblée si vous êtes membre en règle de l'ACAAM au moment de la fermeture des bureaux le vendredi 7 octobre 2022.

Conformément au règlement de l'ACAAM, il n'y aura pas de vote par procuration lors de l'Assemblée annuelle.

En DATE du 14 juin 2022

Les détails de la vidéoconférence seront fournis à chaque membre avant la tenue de la réunion.

SUR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Par : Jesse Prager

Nom : Jesse Prager

Titre : Présidente